

# Quivive.app, une application pour lutter contre le harcèlement de rue

Jean-Philippe Tible, un entrepreneur de 56 ans basé à Ploufragan (22), vient de créer Qui-vive.app, une application pour lutter contre le harcèlement de rue. Sa création sera d'ailleurs présentée lors du salon CES de Las Vegas, aux États-Unis.



Jean-Philippe Tible est à l'initiative de cette application qui vise à lutter contre le harcèlement, en particulier des femmes dans la rue mais aussi contre le racket des adolescents ou les escroqueries contre les personnes âgées. (DR)

Un regard un peu insistant, des mots salaces qui peuvent parfois aller jusqu'à l'agression physique : le harcèlement de rue est presque devenu courant tant les témoignages se multiplient et, dans ces cas, c'est souvent parole contre parole si aucun témoin de la scène ne s'exprime. Pour lutter contre ce phénomène, Jean-Philippe Tible, un entrepreneur de 56 ans, a créé son entreprise VDP 3.0, en janvier 2020, au technopôle de Ploufragan, et surtout une application : Qui-vive.app, qui sera disponible début février.

## La scène de harcèlement enregistrée automatiquement

Le principe est très simple : il suffit de télécharger l'application sur Google store (pas encore disponible sur Apple store) puis de cliquer sur l'icône sur son téléphone pour que les paroles ou insultes prononcées s'enregistrent immédiatement. Il existe alors deux versions : l'une est gratuite et permet un enregistrement de dix minutes, l'autre version est payante et permet un enregistrement de 20 minutes, une géolocalisation de la scène ainsi qu'une identification des téléphones présents autour de l'agression. L'enregistrement peut alors servir en cas de procédure judiciaire. Sur ce point, Jean-Philippe Tible s'est d'ailleurs attaché les services du cabinet d'avocat Lechien, à Brest, spécialisé en droit digital. Pour l'entrepreneur, « l'enregistrement peut servir de preuve au pénal et de commencement de preuve pour le civil ».

Jean-Philippe Tible, qui a travaillé pendant trente ans dans le domaine de la sécurité, entend faire connaître son outil contre le harcèlement. Dès ce lundi, son application sera d'ailleurs présentée au [CES](#) (Consumer Electronics Show) de Las Vegas, qui est le plus grand salon au monde de l'innovation technologique en électronique grand public.

« Mon objectif est de changer la mentalité des personnes agressives et d'apporter de la sérénité aux gens normaux qui en subissent les agissements », déclare-t-il.

**À lire sur le sujet** [Neuf manières de réagir au harcèlement de rue](#)

Soutenez une rédaction professionnelle au service de la Bretagne et des Bretons : abonnez-vous à partir de 1 € par mois.

[Je m'abonne](#)